

07/05/2024 – Encore quelques places disponibles pour la colonie de vacances 2024

Quelques places sont encore disponibles pour la **colonie de vacances**. Inscrivez vite votre/vos enfant(s) en mairie pour qu'il(s) puisse(nt) profiter de ce séjour.

HASNON



TALMONT SAINT-HILAIRE *Vendée*



SÉJOUR
DU 15 AU 21 JUILLET
2024

 **Places limitées**

Merci de fournir
le Brevet de Natation
à l'inscription

**10/15
ANS**

Inscriptions en Mairie d'Hasnon
à partir du 22 avril 2024

**30/04/2024 – Informations
CPAM**



L'utilisation de la carte Vitale



Votre carte Vitale simplifie vos remboursements et réduit leur délai de traitement. Elle est personnelle, confidentielle, gratuite et valable partout en France. Émise gratuitement dès l'âge de 16 ans, sans durée de validité, elle contient les informations nécessaires à la prise en charge des frais de santé.

Présentez systématiquement votre carte Vitale à tout professionnel de santé pour :

un remboursement plus rapide, dans les 4 jours, et sans devoir envoyer de feuille de soin.

Pour mettre à jour votre carte Vitale, c'est très simple et rapide. Rendez-vous en pharmacie ou sur les bornes dans les points d'accueil de l'Assurance Maladie :

au minimum une fois par an, et à chaque changement de situation.

Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr

Vous pouvez aussi télécharger l'appli ameli dans l'App Store ou Google Play.



Commander sa carte Vitale

Pour une première demande ou une demande de renouvellement suite à un vol, perte ou dysfonctionnement, la commande de carte Vitale se réalise depuis votre compte ameli, rubrique *Mes démarches > Ma carte Vitale > Commander ma carte Vitale*

Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



Dépistage du cancer du col de l'utérus

Le 28 mai est la **Journée Internationale d'Action pour la Santé des Femmes**, l'occasion de sensibiliser au **dépistage du cancer du col de l'utérus**, maladie qui peut être évité grâce à deux interventions complémentaires : la **vaccination contre le HPV et le dépistage**.

Grâce à ce test, le cancer du col de l'utérus peut être évité dans 9 cas sur 10.

L'examen ne prend que quelques minutes. Il permet de recueillir des cellules au niveau du col de l'utérus. Ensuite le prélèvement est envoyé pour analyse.

Simple et gratuit, le dépistage du cancer du col de l'utérus se fait :

- tous les 3 ans chez les femmes de 25 à 30 ans,
- tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans.

Ce dépistage se fait chez un professionnel de santé. Une **consultation auprès d'une sage-femme** peut se faire dans le cadre d'un suivi gynécologique, sans être enceinte.

La sage-femme peut aussi proposer la réalisation d'un test de dépistage durant la grossesse ou après l'accouchement.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie !

**19/04/2024 – Réunion du
Conseil Municipal le 25 avril
2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le *Judi 25 Avril 2024 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 18 Avril 2024



Le Maire,

André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE CONSEIL DU 4 Avril 2024
- AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 1 DU PLU_i DE LA PORTE DU HAINAUT
- BAUX DE CHASSE – PARCELLE AP 18
- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : INFORMATIONS

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

**16/04/2024 – Festival du
Printemps 2024**

HASNON



Nord
le Département est là



Festival du Printemps

ET BROCANTE

en collaboration avec l'association **les sourires de Grand-Bray**

sur la place Zamenhof
(de Grand-Bray)

HASNON

DIMANCHE 21 AVRIL 2024 - de 8H à 16H

Ateliers gratuits pour les enfants

Concours des vélos fleuris

Présence de producteurs

Buvette et restauration sur place

Spectacle "Olivier, le petit jardinier" à 11h et à 14h

Distribution de crayons de couleur



**16/04/2024 – Inscriptions au
centre de loisirs estival
2024**

CENTRE DE

Loisirs



HASNON



du 8 juillet
au 31 juillet
2024

ACTIVITÉS
ET SORTIES VARIÉES

du lundi au vendredi
de 9h à 17h



Le Nord
fait ses Jeux !



3/15
ANS



INSCRIPTIONS à partir du 22/04
sur la plateforme cantine/garderie
ou en Mairie d'Hasnon jusqu'au 14 juin

Brevet de Natation des enfants de 6 ans et plus à fournir.



<https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/>

**16/04/2024 – Inscription à la
colonie de vacances 2024**

HASNON



TALMONT SAINT-HILAIRE *Vendée*



SÉJOUR
DU 15 AU 21 JUILLET
2024

 **Places limitées**

Merci de fournir
le Brevet de Natation
à l'inscription

**10/15
ANS**

Inscriptions en Mairie d'Hasnon
à partir du 22 avril 2024

**06/04/2024 – Informations
CPAM**



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hainaut

informations

LA LETTRE #04 - AVRIL 2024

Services en ligne

Pour vos démarches : pensez compte ameli !



Utiliser les services de l'Assurance Maladie sans se déplacer, c'est simple, rapide et sécurisé. Votre compte ameli, c'est votre **espace personnel sécurisé** pour accéder quand vous voulez à tous vos services depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Facilitez-vous la vie pour :

- déclarer une nouvelle adresse, un changement de nom, une naissance ;
- mettre à jour votre RIB ;
- consulter vos remboursements ;
- télécharger vos attestations de droits et d'indemnités ;
- contacter votre conseiller...

Sur votre compte ameli, vous accédez également à un espace prévention personnalisé.

Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Vous pouvez aussi télécharger l'appli ameli dans l'App Store ou Google Play.



Télécharger son relevé fiscal

Besoin de déclarer aux impôts des indemnités journalières ou une pension d'invalidité ?

Pour gagner du temps, téléchargez le relevé de prestations à déclarer aux services fiscaux depuis votre compte ameli, rubrique « mes démarches ».

Flashez le QR code
pour accéder à ameli.fr



Votre Examen de prévention en santé

Prenez rendez-vous pour faire le point sur votre santé

Prenez un temps pour vous : l'Assurance Maladie vous offre un **examen de prévention en santé personnalisé** dans un centre d'examens de santé **près de chez vous**.

Un moment privilégié pour :

- faire un point sur ma santé ;
- obtenir des conseils personnalisés ;
- bénéficier d'actions de dépistage ;
- connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie.

Pour vous inscrire, plusieurs options : par internet, par courrier, mail ou par téléphone.

Pour en savoir plus et connaître les centres près de chez vous, rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique « examen de prévention en santé ».

3646

Service gratuit
+ prix appel

ameli.fr

**05/04/2024 – Sortie au Musée
Grévin**

**04/04/2024 – Paris Roubaix
Juniors le 7 avril**

PARIS – ROUBAIX Juniors

dimanche 7 avril 2024



**A la demande du commissariat de
Police, aucun véhicule ne pourra
être stationné dans les rues
et trottoirs de 8h à 14h30 :**

rue Marcel Sembat, rue Jules Guesde,
rue Olivier Deguise et route Nationale

**Sous peine de mise
en fourrière**

Merci pour votre compréhension

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
ST AMAND RIVE DROITE
COMMUNE
HASNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
ARRÊTÉ DU MAIRE

N 2023/102

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu l'article L22.12.1 du Code des Collectivités territoriales concernant les pouvoirs de police du Maire

Considérant qu'à l'occasion du passage du « *Paris Roubaix Juniors* » le **Dimanche 7 Avril 2024**,

Il y a lieu de prendre toutes mesures en vue de préserver la sécurité publique,

ARRETONS

- Article 1er :** Le Dimanche 7 Avril 2024, le « *Le Paris Roubaix Juniors* » est autorisé à circuler dans la commune d'HASNON selon les dispositions suivantes.
- Article 2 :** Venant de MILLONFOSSE, la course empruntera l'itinéraire suivant : Le CD 953, rue Olivier Deguise, rue Jules Guesdes, rue Marcel Sembat, direction HELESMES.
- Article 3 :** Le stationnement sera interdit sur le parcours du « *Paris Roubaix Juniors* » entre 8 h 00 et 14 h 30 et la circulation sera interdite durant le passage de la course.
- Article 4 :** Les services de Police, Gendarmerie, Pompiers et SMUR ne sont pas concernés à l'article 3.
- Article 5 :** La course cycliste sera encadrée par les forces de l'ordre et les organisateurs.
- Article 6 :** Les forces de l'ordre pourront procéder à l'enlèvement aux frais, risques et périls du propriétaire, de tout véhicule stationné hors des zones réservées à cet effet ou gênant la circulation.
- Article 7 :** Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 28 Décembre 2023
Le Maire,

André DESMEDT



**29/03/2024 – 200 ans ça se
fête ! Chants anniversaire
Julie-Victoire DAUBIÉ**